



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



Le 30 11 2015

ASSEMBLEE GENERALE mairie de La LANDE sur EURE.

Le samedi 16 janvier 2016 à 19h Assemblée générale

Ordre du jour

- Infos générales et compte rendu moral et d'activités par Daniel COOLS
- Compte rendu financier par Jean Michel QUINTRIC
- Vote pour le bilan moral et financier
- Élection du Bureau au tiers sortant
- Info Haras Nationaux nouvelle réglementation
- Prévisions d'activités: Prospections, achats, sorties collectives
- Informations sur le site de randonnées " Visorando" avec l'initiateur du site Jean-noel Malherbe.
- Questions diverses
- Pot de l'amitié avec buffet campagnard

Membres sortants Didier Le Roux se représente
Patrick Vallon se représente

En cas d'absence ou d'impossibilité de vous rendre à l'assemblée, ci- joint un < pouvoir>, une proposition d'accueil de manifestation, un appel à candidature, à remplir et à transmettre à un membre du bureau. **Seules les candidatures écrites parvenues chez un membre du bureau 8 jours avant l'assemblée générale seront présent en compte pour le vote lors de l'assemblée.**

Afin d'organiser au mieux cette soirée, merci de confirmer votre présence et le nombre de vos accompagnateurs.



ADHESION 16 euros (règlement par chèque à l'ordre CAP)

Information assurance

Loi Avice 84-610

Art. 38. -

Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

A cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à la disposition de leurs adhérents des formules de garantie susceptible de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant.

Vous aurez la possibilité de souscrire ou de renouveler les Licences FFE 2016, assurance comprise, le soir de l'assemblée générale (elles seront saisies et imprimées sur places).

Adultes: 36 euros pour les personnes nées en 1996 et avant
Moins de 18 ans: 25 euros pour les personnes nées après 1995
R.C.P.E propriétaires: 29 euros le 1 premier cheval
20 euros les suivants

Pensez à prendre vos numéros de SIRE pour la RCPE

Chèque à l'ordre **GRE28** à adresser à **J.M.QUINTRIC** La Villeneuve
28250 LA PUISAYE

Pour l'assurance Equiliberté non valable pour les compétitions

.Adhésion Equiliberté avec assurance Adulte 27€
.Adhésion Equiliberté avec assurance Junior 20€
R.C. propriétaires: 25 euros le 1 premier cheval
17 euros les suivants

Inscription et adhésion possible en ligne sur le site Equiliberté

Pour tous renseignements: Daniel COOLS Tel: 02 33 83 99 81
Marcel PERRET Tel: 02 37 37 63 35



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



Petit rappel

Le non renouvellement d'adhésion d'un membre peut être prononcé pour non participation aux activités de l'association pendant deux années consécutives. En accord avec l'ARTICLE 6.

Pouvoir à nous retourner avant le 11 janvier 2016

Je soussigné:.....

Demeurant:.....

Téléphone:.....

donne pouvoir à un autre membre actif M ou Mme.....

Pour me représenter dans les votes et décisions qui seront prises lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 16 janvier 2016 à 19 h à la mairie de La LANDE sur EURE.

Le

Faire précéder la signature de:
bon pour pouvoir

Les "CAVALIERS ASSOCIES DU PERCHE"

Appel à candidature à nous retourner avant le 10 janvier 2016

Mademoiselle, Madame, Monsieur:.....

Demeurant:.....

Téléphone:.....

Présente sa candidature au bureau des « Cavaliers associés du perche »

Fait à.....le.....

Signature

Les "CAVALIERS ASSOCIES DU PERCHE"



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération



Proposition pour manifestation en 2016

Je
soussigné:.....Demeurant.....

.....
Téléphone:.....

Se propose pour **accueillir ou organiser** une manifestation au mois de.....
à

BULLETIN D'ADHESION 2016

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal

E mail:

Tél fixe :..... Tél portable.....

Je souhaite adhérer à l'association (Les Cavaliers Associés du Perche)

La cotisation annuelle est fixée à : 16 Euros /an (en chèque).

A l'ordre de: **Les Cavaliers Associés du Perche.**

Nombre de chevaux hébergés: ,,,,,, Disciplines pratiquées:.....

La loi de 1984 relative aux associations de loisir oblige les associations à vérifier que chaque adhérent est assuré pour la pratique de l'équitation d'extérieur non sportive.

La participation aux activités des Cavaliers Associés du Perche exige que chaque membre soit assuré pour les risques encourus.(dommages causés à soi-même, aux tiers, aux chevaux ou autres biens) Le port du casque est vivement conseillé

Je certifie être assuré pour la pratique de l'équitation extérieur par une assurance RC ou par une assurance spécifique cavalier,

Assurance souscrite auprès de.....

Signature.....

J'autorise l'association à exploiter et publier les photographies sur lesquelles j'apparaîtrai



Les Cavaliers associés du Perche

Association adhérente à la fédération

